

Compte rendu du Conseil Municipal du 14 avril 2017

Commune de SERVIES-EN-VAL

L'an Deux Mil dix-sept et le quatorze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué en séance, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Lydie CAVAYÉ, Maire.

Présents : Mmes et Mrs, Martine ESCANUELA, Marlène FABRE, Jean GAVIGNAUD, Antoine CAMPILLO, Jean de LARQUIER, Jordan MIRON, Sébastien ORMIERES.

Absent excusé : Mmes Catherine DROUILLEAUX CORNAC, Andréa BENET, Sabrina KRENKE (pouvoir à Lydie CAVAYÉ).

Secrétaire de séance : Mme Marlène FABRE.

Nombre de conseillers : 11 En exercice : 11 Présents : 8 Votants : 9

Date convocation : 6 avril 2017

Madame le Maire ouvre la séance à 18 heures 30

Le compte rendu de la séance du 03/03/2017 est approuvé à l'unanimité.

1. Approbation du compte de gestion 2016 :

Mme le Maire présente au Conseil Municipal le Compte de Gestion fourni par le receveur M. Quintane concernant le Budget Principal. Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2016, et considérant que les opérations sont régulières, le Conseil Municipal approuve et vote le Compte de Gestion 2016 à l'unanimité.

2. Affectation du résultat 2016 :

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2016, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel, déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure - 5 202.59€

Pour Rappel, excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure 98 015.23 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de : 58 393.13 €

Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 44 107.64 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 366 494.80 €

En recettes pour un montant de : 239 500 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 73 804.26 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 73 804.26 €

Ligne 002 : Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 68 318.61 €

Approbation à l'unanimité par le conseil municipal.

3. Vote des taxes directes locales communales 2017 :

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter la pression fiscale et d'appliquer les taux d'imposition suivants soit :

- Taxe d'habitation = 14.38 %
- Foncier bâti = 28.73 %
- Foncier non bâti = 82.19 %

Approbation à l'unanimité par le conseil municipal.

4. Vote de Budget Primitif 2017 :

Mme le Maire donne lecture du projet du Budget Primitif 2017 concernant la commune de Serviès-en-Val qui se présente comme suit :

Section d'investissement :

Dépenses	294 572.61 €
Recettes	294 572.61 €

Section de fonctionnement :

Dépenses	515 988.77 €
Recettes	515 988.77 €

Le Conseil Municipal ouïe l'exposé de Mme le Maire, et après délibération décide d'approuver à l'unanimité le vote du budget principal 2017 de la commune de Serviès-en-Val.

5. Questions diverses :

- Projet d'un service intercommunal technique avec Carcassonne Agglo, ce qui entraînerait une mutualisation des services techniques entre les communes du Val De Dagne, Blomac, Marseillette, Douzens et Comigne. Le conseil municipal donne un accord de principe à l'unanimité.
- Mise en place des tours de garde pour les élections présidentielles.

La séance est levée à 20 h 30.